

portant nomination et promotion à titre exceptionnel et étranger dans l'Ordre National du Dahomey à l'occasion de la visite en Espagne de Son Excellence Mr le Président du Conseil Présidentiel (Additif)

LE PRESIDENT DU CONSEIL PRESIDENTIEL
Grand Maître des Ordres Nationaux,

- VU la Déclaration du 30 Avril 1970 instituant un Conseil Présidentiel ;
 VU l'Ordonnance N°70-34/CP du 7 Mai 1970 portant Charte du Conseil Présidentiel ;
 VU la Loi N°65-29 du 14 Août 1965 portant refonte des Lois N°60-26 du 21 Juillet 1960 et 62-14 du 26 Février 1962 instituant l'Ordre National du Dahomey ;
 VU le Décret N°70-84/CP du 7 Mai 1970 portant formation du Gouvernement, ensemble le Décret N°71-149/CP du 4 Août 1971 ;
 VU le Décret N°72-72 du 4 AVRIL 1972 portant nomination du Grand Chancelier de l'Ordre National du Dahomey ;
 VU le Décret N°72-73 du 17 FÉVRIER 1972 portant nomination des Membres du Conseil de l'Ordre National du Dahomey ;
 Sur proposition du Ministre des Affaires Etrangères et après avis conforme du Conseil de l'Ordre National du Dahomey,

Le Conseil des Ministres entendu

D E C R E T E :

Article 1er.- Le Décret N°73-39 du 17 Février 1972 portant nominations et promotions à titre étranger dans l'Ordre National du Dahomey est complété comme suit :

Au Grade de CHEVALIER

Monsieur MARTIN-HERNANDEZ ALEJANDRO
 Industriel - Président de Sociétés à Valencia
 (Espagne)

Article 2.- Le présent Décret sera publié au Journal Officiel -

Fait à COTONOU, le 15 Avril 1972

H. M A G A

Par le Président du Conseil Présidentiel
 Le Grand Chancelier de l'O.N.D.

M.S.COULIBALY

AMPLIATIONS :

PCP 6 JORD 1 CS 6 DCCT 1
 SGG 4 MJL 2 DN 2 DGAJL 2
 IAA 1 MCP 4 GRANDE CHANCEL. 10
 DIR.ST. 1 INTERESSE 1 MINIS-
 TERES 11